

FONDATION PATRONAGE SAINT PIERRE - ACTES

SECTEUR ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

6 avenue de l'Olivetto
06000 NICE

☎ 04.93.53.17.00
☎ 04.93.53.17.18
sas.olivetto@psp-actes.org

L'ACTIVITÉ MENÉE
AU PÔLE D'ACCOMPAGNEMENT
SPECIALISÉ
DU 01/10/2013 AU 31/03/2014



HALTE DE NUIT

HALTE DE NUIT

3 rue Balatchano
06300 NICE

SOMMAIRE

LA SAISON 2013/2014

1. INTRODUCTION : LA CONDITION DES PERSONNES SANS ABRI

2. RAPPEL DES OBJECTIFS DU DISPOSITIF "HALTE DE NUIT"

3. LES OUTILS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE LA HALTE DE NUIT

- 3.1 LE CONCEPT D'ACCUEIL INCONDITIONNEL**
- 3.2 LES MOYENS MATÉRIELS**
- 3.3 LES MOYENS HUMAINS**

4. L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

- 4.1 L'ACCUEIL DES PERSONNES SANS ABRI**
- 4.2 LE TRAVAIL EN RÉSEAU**

5. FREQUENTATIONS ET ELEMENTS STATISTIQUES

- 5.1 LES DEMANDES D'HÉBERGEMENT**
- 5.2 UN LIEU DE PASSAGE ET UN POINT DE REPÈRE DANS LA NUIT**
- 5.3 LES PRESTATIONS PROPOSÉES A LA HALTE DE NUIT**

6. PROFIL DES PERSONNES ACCUEILLIES A LA HALTE DE NUIT

- 6.1 TOPOLOGIE**

7. CONCLUSION

8. ANNEXES

LA SAISON 2013/2014

La Halte de Nuit a conforté cette année encore son implantation et sa visibilité dans le champ de l'accueil social des publics en grande précarité, dans sa démarche de reconstruction du lien social et de l'estime de soi.

A travers la mission du travailleur social, la Halte de Nuit participe activement à la cohérence des actions d'accompagnement des personnes en lien opérationnel avec les acteurs de la veille sociale, les réseaux d'accueils de jour et les structures d'hébergement de l'urgence sociale.

La multiplicité des interventions d'acteurs de la santé (médecins du monde, club Franco Africain, Docteur POLLET « vétérinaire ») ont permis d'agir sur des leviers faisant freins à l'accès aux soins, même pour les compagnons de nos usagers.

La ville de Nice, au travers de Madame ALZIARI NEGRE - Adjointe, a fortement contribué à améliorer le confort de l'accueil des usagers en nous permettant d'accéder à son réseau (hôtel pour récupération de serviettes, vétérinaire, boulangerie).

Pérennisation de la Halte de Nuit

La Halte de Nuit continue à constituer une véritable accroche d'un public en grande marginalité (grands exclus, jeunes, étrangers, personnes avec animaux). Elle constitue une première étape souvent indispensable pour permettre à ces personnes de reprendre contact avec l'hébergement d'urgence. Elle est la première marche vers la réinsertion.

1. INTRODUCTION : LA CONDITION DES PERSONNES SANS ABRI

DES TRAJECTOIRES DE VIE MULTIPLES FAITES DE RUPTURES ET D'ACCIDENTS DE VIE

Le public des sans abri est multiple. Il est composé essentiellement d'hommes majoritairement jeunes, avec une présence cette saison encore d'étrangers.

La majorité du public accueilli à la Halte de Nuit cette saison, n'est pas composé des « grands exclus » qui refusent généralement l'accès à ce type de structure, mais plutôt d'un public ayant subi des ruptures diverses :

- chômage,
- ruptures familiales,
- expulsion du logement
- divorce
- deuil...

Tous ces événements peuvent entraîner, les plus fragiles à sombrer vers une désocialisation, une marginalisation, les entraînant inexorablement vers la rue, l'alcool, la perte de repères, la solitude, la honte.

UN POINT COMMUN : ÊTRE PRIVÉ DE "CHEZ SOI"

Un "chez-soi" ne se limite pas seulement à un statut juridique et une forme matérielle mais renvoie à tout ce que permet "un logis", c'est à dire à la garantie sociale et personnelle qu'il octroie.

A contrario être privé d'un "chez soi" ne permet pas d'exercer pleinement tous ses droits de citoyen qui se traduit en termes de protection et d'épanouissement personnels, de possibilité **d'exercer ses droits** (domiciliation), **de sécurité** (protection des biens), **de santé** (suivre un traitement), **de mobilité** (un lieu pour entreposer ses biens), **d'emploi, de culture** (les biens culturels sont largement accessibles depuis le domicile : lecture, image, musique, ...), **de vie relationnelle** (recevoir des personnes choisies).

Par conséquent, être privé d'un logement, c'est aussi ne pas disposer d'espace privé, de "chez soi" différent de l'espace public, c'est ainsi **livrer son intimité au regard des autres**, perdre la maîtrise de son rythme de vie (sommeil, repas...), de sa vie relationnelle, **dépendre d'autrui** pour soigner son corps et sauvegarder ses biens.

L'absence de "chez soi" rend inévitable l'existence ou l'aggravation de difficultés de tout ordre dont la plupart s'avèrent graves : santé, espérance de vie très sensiblement inférieure à la population générale, difficultés d'emploi, ...

UN PUBLIC HÉTÉROGÈNE

Ainsi, à La Halte de Nuit, plusieurs groupes se distinguent :

Des "gens de la rue" ou "clochards" : fortement désocialisés, exclus de la société, ils vivent généralement seuls dans la rue depuis plusieurs années. Ils se regroupent parfois pour quelques jours ou moins mais ces tentatives se défont bien souvent par la dispersion du groupe par les forces de l'ordre, ou l'hospitalisation de certains d'entre eux.

Des personnes en souffrances psychiques voire psychiatrique et/ou qui ont un comportement d'addictions (alcool, substances psycho actives).

Des "jeunes errants" : à la différence des précédents, ils vivent fréquemment en petits groupes, se définissant autour de traits culturels partagés (musiques, langue ...), de passage à La Halte de Nuit et à Nice durant l'hiver.

Des jeunes en rupture familiale ou issus d'une prise en charge institutionnelle, ASE, PJJ pour lesquels La Halte de Nuit s'apparente à un foyer (où ils ont souvent passé la majorité de leur enfance). Ils sont très fréquemment utilisateurs d'alcool et de toxiques diverses (la première expérience est souvent faite dans la rue), et peuvent commettre certains délits, certains se prostituent. Ce sont les plus fragiles, ceux qui peuvent le plus rapidement dériver.

Les "demandeurs d'asile à la rue" : il s'agit d'immigrants en demande d'asile. Ils sont arrivés récemment en France et se retrouvent contraints à dormir dehors faute d'une capacité d'accueil suffisante des structures d'hébergement qui leur sont normalement destinées. La vie dans la rue est une conséquence conjoncturelle de l'absence de droits au travail, qui rend impossible de louer un logement, associée à l'absence de prise en charge spécifique.

Les étrangers dépourvus de titre de séjour, installés en France ou en transit.

Les **"travailleurs pauvres"** constituent une autre réalité de la rue, en emploi précaire ils n'ont pas suffisamment de ressources pour payer les loyers actuels et se maintenir dans un logement décent, Ils partagent aujourd'hui la rue aux côtés des "habitués". Ces nouvelles personnes à la rue glissent inexorablement vers l'exclusion.

Les anciens détenus

La plupart des personnes sans abri sont venues « à la rue » à la suite d'une rupture décisive de leur existence et, plus encore à la suite d'un cumul de ruptures.

2. RAPPEL DES OBJECTIFS DU DISPOSITIF "HALTE DE NUIT"

La Halte de Nuit est un lieu d'accueil et de repos pour les personnes sans abri ouvert de 20h à 8h du matin, 7/7 jours pour la période hivernale allant du 01 octobre 2013 au 31 mars 2014. Elle a pour mission d'offrir aux personnes sans logement, un endroit chaleureux, sécurisé et sécurisant pour passer la nuit sans limitation de nuitées dans le temps.

Les personnes accueillies peuvent se restaurer, se laver, accéder à des soins de première nécessité et rencontrer une équipe de personnel accueillant et/ou de travailleurs sociaux disponibles pour les écouter et les orienter si besoin.

Notre action vise à concourir à la création ou à la restauration du lien social et à l'amélioration de l'estime de soi.

La Halte de Nuit est un accueil inconditionnel à "bas seuil d'exigence" qui cherche à être au plus près des besoins des usagers. Elle est complémentaire aux autres types d'hébergements d'urgence existants sur Nice.

3. LES OUTILS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE LA HALTE DE NUIT

3.1 LE CONCEPT D'ACCUEIL INCONDITIONNEL

La Halte de Nuit est un lieu d'accueil **immédiat, inconditionnel, anonyme et sans jugement, dans le respect de la dignité des personnes.**

Elle se veut d'accueillir les personnes seules ou en couple, comme elles se présentent ; c'est-à-dire avec leurs problèmes d'addictions (tabac, alcool, substances psycho actives), leurs problèmes psychiatriques, leur état de souffrance psychique, une hygiène parfois relative et aussi avec leur animal de compagnie.

3.2 DES MOYENS MATÉRIELS MIEUX ADAPTÉS

Le local d'environ 200m² est situé au **3 rue Balatchano**, dans le quartier du Port de Nice. La structure propose 35 places. En cas d'alerte grand froid de niveau 2, la capacité d'accueil peut être augmentée de 5 places et passer à 40 places. Ce qui n'a pas été le cas cette année.

Il est proposé aux usagers des lits de camp qui permettent aux usagers de dormir allongés. Nous disposons également de fauteuils, de type "transat", qui permettent de se reposer en étant en position assise ou semi étendue.

A l'étage deux espaces se font face, un dortoir pour les hommes et un pour les femmes. Ces deux espaces, avec un accès distinct, permettent de préserver davantage l'intimité des personnes accueillies. Celles-ci ont désormais accès à l'étage à un WC et une douche.

Pour les personnes qui ne peuvent pas accéder physiquement à ces lieux, un espace leur est réservé au rez-de-chaussée.

En ce qui concerne les sanitaires et les douches, la Halte de Nuit offre 6 WC dont 2 équipés pour personnes handicapées et 5 douches dont 2 pour personnes handicapées.

3.3 LES MOYENS HUMAINS

L'équipe cette année se compose encore de 15 personnes au total. Trois temps pleins qui assurent les soirées du lundi au vendredi de 19h à 1h et deux autres qui assurent les nuits du lundi au vendredi matin de minuit à 8h. 10 personnes à temps partiels viennent renforcer cette équipe afin qu'il y ait toujours 3 accueillants en soirée de 19h à 1h et 2 surveillants de nuit. Cette année, 2 agents de sécurité viennent renforcer l'équipe de 20h à 1h dont 1 qui reste jusqu'à 8h.

La Halte de Nuit a assuré cette année une permanence sociale tous les mardis après-midi.

Comme chaque année, la Halte de Nuit a souhaité s'ouvrir vers l'extérieure et transmettre à des stagiaires du secteur social son savoir-être et savoir-faire. Elle a ainsi accueilli 1 stagiaire en troisième année d'éducateur spécialisé (stage de 12 semaines), 1 stagiaire psychologue (8 semaines).

4. L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

4.1 L'ACCUEIL DES PERSONNES SANS LOGEMENT

Les personnes se présentent spontanément à la porte de la Halte de Nuit, il n'est pas indispensable d'être orienté par un service partenaire ou un travailleur social, toutefois l'orientation vers la Halte de Nuit peut être réalisée aussi par : (115, SAMU Sociaux, Services d'Accueil et d'Hébergement, Associations Caritatives, CHU, ...).

Une priorité à l'accueil est donnée aux personnes que l'équipe évalue vulnérables, c'est à dire aux personnes âgées, fortement alcoolisées, malades, aux femmes et aux nouveaux arrivants ainsi qu'aux personnes accompagnées d'un animal car elles ne sont reçues nulle part ailleurs.

Afin de garantir l'accès de la Halte de Nuit à des personnes très désocialisées et/ou fragiles, un protocole a été mis en place avec le 115 cette année. Il s'agit pour la Halte de Nuit de "réserver" deux places d'accueil à l'équipe de maraude du SAMU Social Croix Rouge et ce jusqu'à 21h00. Pour les ayants droit, lorsqu'il y a de la place, une orientation vers l'accueil de nuit ou le gymnase peut être proposée.

Une fois accueillies dans les locaux de la Halte de Nuit les personnes sont informées du règlement intérieur par le biais d'un livret d'accueil (voir Annexes). Le règlement intérieur qui se veut souple et adapté à ce public est également affiché à l'intérieur des locaux.

De par la loi, il interdit la consommation d'alcool, tabac, drogues ; toutefois les personnes accueillies ont la possibilité de sortir aux heures de pause cigarettes jusqu'à minuit (cf. règlement intérieur). Les personnes en état d'ébriété, sous l'emprise de stupéfiants ainsi que les personnalités difficiles, sont accueillies dans la limite du gérable, ceci afin de s'adapter aux publics les plus marginalisés et désocialisés. Cette souplesse du cadre d'intervention induit un accueil que l'on souhaite chaleureux et personnalisé.

Cependant, si l'accueil est ouvert à tous, il est important de garantir un cadre sécurisant à l'intérieur comme à l'extérieur de la Halte de Nuit pour le bien-être et la tranquillité des personnes accueillies mais aussi des salariés.

Ainsi, tout acte de violence verbale et/ou physique est prohibé et peut être sanctionné par une exclusion temporaire en fonction de la gravité de l'acte. Aussi, la présence constante et la vigilance de personnels accueillants et/ou de travailleurs sociaux, ainsi qu'un Agent de Prévention et de Sécurité la nuit permet, outre d'assurer et garantir la sécurité, de rompre avec la logique de la rue auxquelles les personnes sans abri sont confrontées quotidiennement : violences physiques, psychologiques, vols d'argent, de vêtements, de papiers.

La disponibilité des personnels accueillants et/ou de travailleurs sociaux et le contexte de la nuit permet pour certaines personnes de rompre l'isolement dans lequel elle se trouve la journée, seules, livrées à elles-mêmes. Ce contexte moins conventionnel que dans un bureau peut permettre aux personnes, d'évoquer leur histoire et leur parcours de vie et facilite la création d'une relation de confiance.

Aussi la pluralité des intervenants de la Halte de Nuit renforce la qualité d'écoute et offre une diversité dans les approches face à un public très divers. Toujours en vue d'améliorer la qualité d'accueil de ce public spécifique, une supervision d'équipe a lieu une fois par mois avec un intervenant spécialisé extérieur. Elle permet aux membres de l'équipe d'exprimer les difficultés qu'ils rencontrent dans l'accueil et la gestion de ce public en souffrance et de réfléchir entre autre sur la pratique professionnelle.

L'accompagnement des personnes par les travailleurs sociaux présents tous les soirs de la semaine de 20h à 1h, permet de mieux appréhender la situation sociale des personnes reçues. L'objectif étant d'accompagner la personne dans un projet réaliste et réalisable, en fonction de l'existant et de ses motivations. La reconduction de la veille sociale a permis également de débloquer plusieurs situations cette année.

Les personnes accueillies n'ont pas toujours des demandes concrètes, mais un véritable besoin d'être entendues, reconnues dans leur parcours, d'être comprises et acceptées telles quelles sont.

Pour celles qui ont des demandes particulières, et qui sont en rupture de liens avec leurs travailleurs sociaux référents, elles ont accès aux informations par le biais des travailleurs sociaux présents. D'autres ne dépendent d'aucun service social ; les personnes relevant de l'allocation adulte handicapé, celles qui sont en cours de transfert des prestations sociales, les personnes qui bénéficient des Assedic, ...

Toutefois, dans un grand nombre de situations, les demandes des personnes relèvent de service/structure déjà existant(e), qu'elles connaissent déjà et qui les ont suivies, ou les suivent encore (Service Social, Emergence, autres services de ACTES, organismes de tutelle, ...).

Cette action de recentrage permet de discuter avec les personnes du sens des démarches qu'elles effectuent à l'extérieur, auprès de ces services : ce à quoi elles peuvent aboutir, quel investissement est nécessaire, ... C'est aussi une remise en question de leur motivation, de leur engagement.

C'est amener les personnes à mieux recadrer leurs attentes avec le bon interlocuteur et lutter contre l'"éparpillement".

Pour un certain nombre, des démarches concrètes ont pu être entreprises. Il s'agit d'orientations vers des services d'hébergement d'urgence pour des personnes pouvant relever du dispositif et, au besoin, ont abouti à des prises en charge en C.H.R.S et/ou vers des services de soins spécialisés.

Nous orientons également vers les organismes instructeur du RSA, les structures pouvant effectuer des domiciliations, pouvant les aider dans leur recherche d'emploi (rédaction de CV, de lettres de motivation),

Les liens réalisés avec les services de jour permettent :

- d'apporter aux travailleurs sociaux référents des éléments complémentaires utiles à la compréhension de la situation des personnes.
- de reprendre avec les personnes le projet global de réinsertion évalué par le travailleur social référent et les démarches qui s'y rattachent.

4.2 LE TRAVAIL EN RÉSEAU

Nous partageons, avec l'ensemble des intervenants auprès de la population des sans abris, un désir commun d'inscrire nos actions en partenariat. Nous cherchons donc à identifier chaque structure dans ses missions et ses modes de fonctionnement.

Nous échangeons aussi sur les situations des personnes, les orientations, les projets, ...

Un véritable partenariat est mis en place avec :

- le 115 (coordinateur des différents services d'hébergement d'urgence du département)
- l'Accueil de Nuit de la Ville de Nice
- l'Accueil de Jour Municipal
- Le C.A.A.R.U.D. Lou Passagin et ACTES
- MEDECINS DU MONDE
- la PASS
- le Centre Maupassant (lits halte soins santé)
- le Service Social de l'Hôpital Saint Roch
- les Services de Soins Spécialisés (Odyssée, CSAPA Emergence, ...)
- les différents services d'Accueil et d'Hébergement d'Urgence (ACTES, ASSIC, ALIF)
- le Club Franco-Africain
- la Mairie de Nice
- le Vétérinaire

Nous avons créé un partenariat avec le milieu associatif :

- Les Anges de la Rue de Monaco
- Secours Catholique
- Eglise Réformée Protestante
- SOS Voyageurs
- Emmaüs
- Secours Populaire...

Ainsi, un certain nombre de réunions de concertation sont proposées aux différents services opérant dans le dispositif hivernal :

- réunion mensuelle du 115, visant à proposer la solution d'hébergement la plus adaptée au public rencontré
- réunion d'Inter Secours Nice, rencontre avec les autres associations et services travaillant dans le champ de la lutte contre l'Exclusion et échange d'informations

Cette organisation permet une réelle inscription de La Halte de Nuit dans les dispositifs hivernaux d'aide au public sans abri.

5. FREQUENTATION ET ELEMENTS STATISTIQUES

5.1 LES DEMANDES D'HÉBERGEMENT

La capacité d'accueil est de 35 places, toutefois nous nous adaptons aux conditions météorologiques, et en fonction des problématiques du public reçu. Nous avons une place d'urgence (36) et, à la demande de Mr le Préfet, la possibilité d'augmenter la capacité d'accueil à 40 places.

La Halte de Nuit a hébergé, du 01/10/2013 au 31/03/2014 (182 jours d'ouverture) **602** personnes différentes pour un total de **6297** nuitées, soit une moyenne de 34.59 personnes accueillies par nuit, pour dormir.

En outre pour tenir compte de la fréquentation de la halte nous ajoutons, **2765** personnes de passage environ. Soit en moyenne **15** personnes par jour. En effet, aux usagers accueillis pour la nuit entière, s'ajoutent chaque soir ou matin les "personnes de passage".

De même, face au nombre grandissant de personnes sans domicile se présentant à la Halte de Nuit, nous n'avons pas pu répondre à toutes les demandes (hébergement pour la nuit et "passage"). Afin de compenser la déception des personnes se présentant chez nous pour rien, nous avons effectué la distribution de boissons chaudes, de collations et de couvertures tous les soirs auprès d'une trentaine de personnes environ, en plus du public déjà accueilli. Ainsi, nous avons distribué l'équivalent de **9062** repas en tout soit environ **50** repas par soir.

Cet aspect de la Halte de Nuit n'est pas à négliger car constitue l'essence même de l'esprit de la Halte et de sa conception de départ. La grande majorité des personnes de passage est constituée d'usagers souhaitant dormir à la Halte, mais qui, faute de place, se contentent des prestations annexes (douches, toilettes, casse-croûte, boissons chaudes).

Dans leur majorité, ce sont des personnes qui connaissent la structure pour y avoir séjourné et qui ont soit trouvé un nouveau mode d'hébergement, soit qui ont décidé de "s'organiser" à l'extérieur (sous les Arcades du Port, dans un squat ou un abri..) et qui viennent, en début de soirée ou le matin, se réchauffer un moment, prendre une douche, un café, manger un morceau et/ou discuter avec les membres de l'Equipe.

D'autres, demeurant dans le quartier, souffrant de solitude ou se sentant fragiles, arrivent en cours de nuit ou passent la soirée entière quelquefois, à se confier aux personnels.

En ce sens, le fonctionnement de La Halte de Nuit – **seul lieu d'écoute ouvert toute la nuit à Nice** – semble pouvoir répondre à la problématique d'isolement d'une grande partie d'un public précarisé ou en souffrance.

On observe une forte augmentation des demandes d'hébergement les deux dernières semaines du mois c'est à dire avant le virement des minima sociaux.

	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	TOTAL
Petits déjeuners	1083	1464	1381	1296	1206	1335	7765
Hébergés	942	1047	1131	1086	1006	1085	6297
Passages	255	500	420	610	560	420	2765

Toutefois, l'action de La Halte de Nuit ne s'arrête pas à la porte d'entrée nous sommes aussi amenés à tenir compte des demandes de mise à l'abri des personnes qui ne peuvent pas dormir faute de places disponibles et qui restent devant la porte en attente d'un hébergement.

L'ouverture du gymnase a permis à l'équipe de la Halte de Nuit de remplir ses missions dans de meilleures conditions car elle avait une solution satisfaisante à proposer aux personnes qui s'y présentaient.

En effet nous avons pu orienter des personnes sans solutions au gymnase et au CAUS du CCAS. Malgré la présence de ces structures, nous avons constaté cette année que le nombre d'usagers sans solution était encore important (exclus de l'accueil de nuit, de fait exclus du gymnase; personnes en incapacité de supporter la rigidité de la réglementation ; état de fatigue faisant renoncer à certain de traverser la ville en pleine nuit pour se rendre au gymnase, exclusion de travailleurs dont les horaires sont incompatibles avec celles de la structure municipale.)

Malheureusement la présence de personnes à l'extérieur mobilise souvent un, voire plusieurs membres de l'équipe et l'agent de prévention car le refus d'admission pour manque de place génère souvent des tensions, des conflits car il accentue la fragilité des personnes. Cette situation demande une vigilance de tous les instants et une compréhension difficile à gérer au quotidien par l'équipe en plus des personnes qui sont à l'intérieur de la halte.

5.2 UN LIEU DE PASSAGE ET UN POINT DE REPÈRE DANS LA NUIT

- de 10 nuits	De 10 à 19 nuits	De 20 à 40 nuits	+ de 40 nuits
480	62	25	35

Les nuits ne sont pas forcément consécutives.

On note que pour une grande majorité des personnes accueillies, la Halte de Nuit est un mode d'hébergement de courte durée.

Souvent un "dépannage" avant qu'un autre mode d'hébergement prenne le relais (hébergement chez un tiers, autre type d'hébergement d'urgence, squat, ...), qu'un emploi débute, ou un départ en service de soins, ou encore vers un autre département.

Un certain nombre s'est fidélisé au lieu, y prenant ses marques, ses habitudes (noyau dur de 100 personnes venant très régulièrement). C'est dans cette tranche de personnes que l'on retrouve les usagers les plus fragiles, souffrant de problèmes de santé lourds et n'ayant accès à aucun autre type d'hébergement.

L'effet de sédentarisation des usagers concerne une bonne moitié des personnes se présentant à la Halte de Nuit ; il concerne les personnes âgées et les femmes. Pour autant, les personnes s'étant présentées plus de dix nuits auraient probablement souhaité être admises plus souvent, chose impossible à cause du nombre limité de place.

Le nombre de personnes n'ayant passée qu'une nuit à la Halte est révélateur du caractère itinérant d'une bonne partie du public (routards, étrangers de passage sur Nice). Quelques personnes ont pu manifester leur insatisfaction quant aux prestations offertes et ne sont pas revenues.

5.3 LES PRESTATIONS PROPOSÉES À LA HALTE DE NUIT

L'Aide alimentaire

L'ouverture de la Halte de Nuit à 20h ne permet pas aux personnes qui s'y présentent de bénéficier de la distribution alimentaire en maraude. Aussi, proposer un repas chaud permet d'apaiser les personnes en demande d'hébergement.

En moyenne, 35 repas chauds sont servis chaque soir et 15 sandwiches, 200 boissons chaudes (soir et matin) et 40 petits déjeuners (céréales, lait, pain, beurre, confiture).

L'Accès aux soins

Les interventions hebdomadaires de Médecins du Monde et du club Franco Africain permettent un suivi médical des usagers.

A chaque passage de l'équipe médicale de Médecins du Monde environ deux fois par semaine parfois plus, et du club Franco Africain, nous informons et nous sollicitons les personnes qui nous font part de leurs problèmes de santé ou celles qui montrent des problèmes de santé afin qu'un diagnostic médical puisse être établi. Ce diagnostic participe à l'accès à la santé des personnes en situation précaire.

Enfin, l'équipe de Médecins du Monde et le club Franco Africain délivre à l'équipe les conseils d'hygiène et de précaution concernant certaines affections : poux de corps, gale, tuberculose, ...

Approximativement :

- 10 personnes par mois en moyenne sont accompagnées par la Croix Rouge à la Halte de Nuit
- Médecins du Monde ont effectué 15 consultations par semaine en moyenne
- Diverses orientations vers des structures médicales (lits halte de soins santé, carrefour santé)
- 5 consultations environ du club Franco Africain un mercredi sur deux

L'Accès à l'hygiène corporelle

Nous disposons de 5 douches dont deux équipées pour personnes handicapés et nous avons comptabilisé en moyenne 20 douches chaque soir et matin, sur la période d'ouverture. Nous distribuons gratuitement pour cela, gel douche, shampoing, dentifrice et brosse à dent, rasoirs et crème à raser. Nous mettons à disposition des serviettes de toilettes et draps de bain que nous lavons à la Halte de Nuit.

La question de l'hygiène corporelle peut être abordée avec les personnes qui présentent une hygiène corporelle relative mais en aucun cas elles n'ont l'obligation de prendre une douche, même si nous la pensons indispensable. Il peut nous arriver de proposer de couper ou raser les cheveux ou barbe lorsque cela est nécessaire. Nous avons fait environ une dizaine de coupes de cheveux cette saison.

Nous avons été amenés à faire du dépannage vestimentaire en très grand nombre : lingerie, pantalons, pulls, tee-shirts, vestes chaudes, bonnets, écharpes et chaussures.

L'Ecoute et orientation par un travailleur social

La présence des travailleurs sociaux les entretiens d'écoute et/ou d'évaluations sociales.

Plusieurs personnes ont quitté la rue cette saison grâce à l'intervention des travailleurs sociaux du service pendant les temps de veille sociale : 27 personnes, nous regrettons 1 décès (PASS).

Orientation FJT	1
Meublés	8
Billets de transports	5
Maupassant	3
ACTES Jeunes	1
CHRS Urgence ACTES	1
Multiservices + ALT ACTES	1

Hospitalisation + Cures	2
OFPRA + DHDA	1
CHRS ALC	2
CHRS ACTES	1
PASS (DCD)	1
PASS + Long Séjour	1

Le respect du règlement intérieur et de la vie en collectivité

Par rapport au règlement intérieur de la Halte de Nuit, nous avons exclus définitivement pour la saison 15 personnes pour faits graves (violence et insultes envers le personnel et les usagers, vols) et 4 personnes pour moins d'un mois pour des comportements inadaptés en collectivité et non respect du règlement.

Pas d'intervention de police sur la Halte de Nuit cette saison.

6. PROFIL DES PERSONNES ACCUEILLIES À LA HALTE DE NUIT

6.1 TYPOLOGIE

Sexe

Hommes	Femmes
512	90

Nous constatons une augmentation de la fréquentation des femmes cette année.

5 usagers étaient accompagnés d'animaux.

Age

18/19	20/24	25/29	30/34	35/39	40/44	45/49	50/54	55/59	60/64	65/69	70 et +
18	41	62	83	84	75	73	59	51	33	16	7
3,1 %	6,8 %	10 %	13,8 %	13,9 %	12,4 %	12 %	9,7 %	8,4 %	5,78 %	2,5 %	1,47 %

La tranche d'âge la plus représentée à La Halte de Nuit est celle des 30-39 ans.

On observe un accueil relativement important de personnes de plus de 60 ans. Ce public, souvent atteint de problèmes de santé importants, pourrait, dans certains cas, relever de centre de soins spécialisés ou de Maisons de Retraite médicalisées, mais souhaite conserver une certaine autonomie, quitte à vivre dans des conditions difficiles. Bien souvent les addictions sont incompatibles avec un séjour en centre de soins.

Nationalité

Nationalité	Nombre	%
Française	226	37.5
Etrangère	376	62.5

Les usagers étrangers sont aussi bien issus de l'union européenne que d'autres pays hors union européenne.

Projets mis en place :

Cette année, nous avons mis en place de nouveaux projets sur la Halte de Nuit.

Le Classeur d'or :

Les usagers, nous donnent pour certains leur ressenti sur la Halte de Nuit. Certains témoignages, nous ont amené à réfléchir sur le devenir des paroles que nous entendions. Comme le dit le proverbe, « les paroles s'envolent, mais les écrits restent ». Nous avons donc décidé de mettre en place cet outil qui a permis à certains usagers de s'exprimer (quelques témoignages en annexe).

Le calendrier de la Halte :

Outil de travail sur le ressenti de soi et des autres, nous avons pensé à proposer aux usagers qui le désiraient de poser et de nous donner une phrase qui les caractérise.

Le récit de vie :

En partenariat avec Mme la Présidente des Anges de la Rue, Association caritative monégasque, nous proposons, un atelier « Récit de Vie ». Cet atelier va permettre aux usagers qui le désirent de nous rencontrer et de partager leur histoire.

L'objectif final serait de faire connaître, de « changer » la perception de notre société par rapport au SDS La présentation n'est pas définitive et serait même évolutive. Actuellement, nous envisageons un carnet de recueil de récits de vie. (projet en annexe)

L'atelier Coiffure et Esthétique :

Depuis le mois de février, nous avons mis en place, tous les 15 jours, un atelier coiffure esthétique, très apprécié et attendu par les usagers. C'est un atelier qui leur permet de prendre soin d'eux. Notre objectif premier dans ce projet est de travailler sur l'hygiène corporelle.

7. CONCLUSION

De nouveau cette année, la satisfaction de la part des usagers était apparente. Aucune plainte du voisinage cette année encore, grâce au travail de prévention de l'équipe.

Pour cette saison, en attente de la mise aux normes de la Cuisine, nous avons débuté la saison avec des plats individuels, achetés à la Société METRO. Concernant les petits déjeuners, nous avons travaillé avec la société Transgourmet. A partir du 07 décembre 2013, la société Ellior nous a fourni les plats individuels livrés trois fois par semaine.

Nous avons toutefois observé une amélioration dans les conditions générales des usagers qui ne sont pas forcément dans la « clochardisation » (hygiène, consommation moindre de produits et d'alcool), témoignage d'un clivage au sein de notre public plus marqué que les années précédentes.

Une bonne partie d'usagers de passage, du matin surtout, apprécie la Halte pour les prestations annexes qu'elle propose mais préfère s'en remettre au système « D » pour dormir – l'aspect collectif, l'hygiène discutable de beaucoup, le nombre important de personnes psychologiquement troublées ou la réglementation ne leur convenant pas.

Toute l'équipe est restée mobilisée cette année comme les années précédentes autour d'un objectif phare pour la Halte de Nuit (offrir une lumière, un repère dans la nuit) ou chacun sait qu'il pourra être accueilli, écouté, se restaurer, se poser quelque soit l'heure.

Perspectives et projets 2014/2015 :

Les perspectives :

La bagagerie :

La mise en place de la bagagerie est toujours d'actualité.

Elle devrait être en fonctionnement pour la rentrée 2014/2015.

L'ouverture de la salle de passage :

En projet actuellement nous espérons pouvoir l'utiliser dès la saison 2014/2015

Les projets :

Le récit de vie :

Dès l'ouverture de la Halte, nous espérons pouvoir remettre en place cet atelier en collaboration avec les Anges de la Rue (partenaire monégasques)

Atelier coiffure et esthétique :

Suivant la disponibilité de la coiffeuse et de l'esthéticienne, nous reconduirons cet atelier

Manifestations et sorties :

Comme pour la saison 2013/2014, nous continuerons de célébrer certaines fêtes tel que Halloween, Noël, Jour de l'an, l'Epiphanie..., mais nous prévoyons d'organiser des sorties tel que Match de Foot, Pêche, Pétanque...

Remerciements à : Abdel, Alain, Aziz, Clément, Cristian, Frédéric, Kévin, Laëtitia, Laure, Laurent, Mohamed, Moustapha, Nathalie, Pedro, Rita, Sylvio, Youssef, sans oublier nos trois stagiaires Julia, Lyllia, Pauline, pour leurs interventions cette saison et leur disponibilité pour le mieux être des usagers de la Halte de Nuit.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA HALTE DE NUIT

La Halte de Nuit est ouverte pour vous **7 jours sur 7** du **1^{er} octobre 2013** au **31 mars 2014** de **20h à 8h** du matin.

Nous vous demandons à votre arrivée quelques **renseignements sur votre identité sans demande de justificatifs** (nom, nationalité, âge), qui serviront uniquement à élaborer des statistiques.

Votre ANONYMAT est donc préservé

Vos amis les **ANIMAUX pourront vous accompagner**, sous deux seules conditions :

Qu'ils soient tenus en laisse

Qu'ils ne dérangent pas les personnes accueillies.

Vous êtes SEUL RESPONSABLE de vos animaux.

La Halte de Nuit se veut être un endroit **convivial, chaleureux et sécurisant** pour tous, aussi durant la soirée, un coin est réservé pour la **veillée**.

Un service de **collations** est assuré également (café, chocolat, thé, biscuit, nourriture d'appoint, ...)

Pour dormir, **vous aurez à votre disposition** :

Un fauteuil inclinable avec un drap à usage unique accompagné d'une couverture.

Les fauteuils ne peuvent être réservés.

Un espace est également réservé exclusivement aux femmes.

ATTENTION, le couchage à terre est impossible pour des raisons d'hygiène

Pour votre hygiène, la Halte est équipée de trois douches et quatre WC, des serviettes de toilette vous sont prêtées, des produits d'hygiène sont à votre disposition.

Pour des raisons de sécurité et respect du voisinage, des pauses cigarettes vous sont proposées à :

- 21h00
- 22h00
- 23h00
- 00h00
- 06h30

En contrepartie l'équipe de la Halte vous demande :

- De respecter le lieu, les personnes accueillies et l'équipe.
- **De ne pas faire de bruit** afin de ne pas déclencher des plaintes du voisinage et permettre à la Halte de Nuit d'exister longtemps.
- **De ne pas jeter vos détrit**us dans la rue, une poubelle et un cendrier ont été placés à cet effet.
- **La consommation de tabac, alcool ou autre drogue est interdite dans le local.**

Enfin !

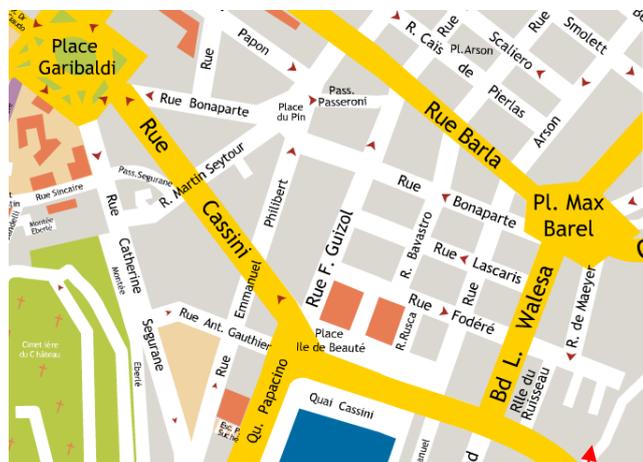
Toute manifestation de violence verbale ou physique, de vols ou de non-respect de ces quelques règles peut être sanctionnée par une exclusion temporaire voire définitive pour le bien être et la sécurité de tous !

***Toute l'équipe de la Halte vous remercie
et vous souhaite une bonne soirée***

LA HALTE DE NUIT reçoit le soutien et le financement de

- l'Etat
- la Ville de Nice
- Le Conseil Général des Alpes-Maritimes

??????



NOUS SOMMES ICI



LA HALTE DE NUIT

vous souhaite la bienvenue

toutes les nuits de 20h à 8h

3 rue Balatchano

06300 NICE

Tél/Fax : 04.93.89.17.99

A **LA HALTE DE NUIT**, vous pouvez :

- faire une pause
- passer la nuit
- boire un café, du thé
- manger un bout
- prendre une douche
- être écouté

Pour faciliter vos démarches, nous sommes là pour vous informer et vous accompagner.

D'autres partenaires, comme le Samu Social ou l'antenne médicale mobile de Médecins du Monde, sont présent également.

??????

Pour tous renseignements supplémentaires, vous pouvez joindre le :

**115 : appel anonyme et gratuit
7 jours sur 7, de 9h à 23h**

LA HALTE DE NUIT est un lieu à vocation sociale. Conformément à la loi, on ne peut y consommer ni drogue, ni alcool, ni tabac.

LA HALTE DE NUIT est un lieu de vie convivial, tout acte de violence verbale ou physique est interdit.

LA HALTE DE NUIT est un lieu de passage : les bagages ou les objets divers ne peuvent pas y être laissés.

LA HALTE DE NUIT a des voisins, nous nous obligeons à les respecter.

LA HALTE DE NUIT est un lieu de vie collective, le manquement à ces quelques règles peut entraîner une exclusion temporaire ou définitive.

ANNEXES

ANNEXE 1

Le 03/12/2013

Départ
Hébergement

à Tout le monde
L'équipe de la Halte de nuit
Je suis très ému et je tiens à remercier tout
ce que vous faites pour tout le monde et toute
chance sociale, vraiment bravo, merci à
Nathalie ses petits stagiaires les bénévoles, nous pour
surmonter tout ce qui peut arriver, Christian qui est
partout, moi qui ait tout perdu même ma famille,
vous êtes ma famille et merci, aussi je remercie
l'équipe du réveil qui m'ont permis de démarrer
le matin avec la confiance tantôt sur l'une tantôt
sur l'autre, l'heure qui ne passe pas, c'est franchement dur
merci merci, encore une belle leçon mais on va
respecter ce que vous m'avez appris. Je ne vous
oublierai jamais. Bisous à tous
Dominique LARQUIER

5-12-2013

ALTE DE NOTTE

Départ
hébergement

Sono stato accolto in questo luogo,
dove ho incontrato delle gente di una bontà
infinita, di una pazienza straordinaria,
che pochi uomini possono avere.
L'umanità, che quelle persone, hanno manifestato
à l'incontro dei poveri, è una cosa che non
si dimentica.
Ringrazio tutto il personale della alte di notte!
con tutta la mia riconoscenza
L'ITALIANO *Magi Romano!*

Touidi 10 octobre 2013

Deux petits frères de l'Agneau de passage à Nice,
partis "à deux", "sans et ni argent" pour annoncer
la Bonne Nouvelle : Dieu nous aime - tel que nous
sommes - infiniment - sans conditions !

Merci à toute l'équipe de la Halte de Nuit de nous
avoir nourris et accueillis pour la nuit ! Merci pour
votre travail auprès des plus démunis !
Alléluia !
petit frère Pierre

"J'avais faim, et vous m'avez donné à manger; j'avais soif
et vous m'avez donné à boire; j'étais un étranger, et vous
m'avez accueilli" [...] "Chaque fois que vous l'avez fait
à l'un de ces petits qui sont mes frères, c'est à moi
que vous l'avez fait" nous dit Jésus ! (Matthieu 25)

Merci pour votre accueil plein de joie et de charité
pour nous et toutes les personnes accueillies ici !

Avec toute notre gratitude et notre prière,
petit frère Jean-Marie

chère Nataly et toute l'équipe

J'ai vraiment apprécié tout ce que vous
avez ^{fait} pour moi.

J'ai eu une très bonne expérience des personnes
européennes et un sentiment de famille.

Je vous dirai merci à toute l'équipe.

Pastell Roure

Alice le 18/12/13

A la halte ;

mère de tous mes maux !!!

Un mot succinct pour vous faire
savoir que je vous suis attachée.
Pour moi, c'est une famille, une
maison bleue à la manière de
Forêtier, j'y suis bien et mes
carences affectives y trouvent toute
ma consolation. J'ai 56 ans et j'y suis
dans la rue depuis l'âge de 15 ans.
La halte m'apporte la sérénité, des
repères, une harmonie.
Le personnel est au top, je vais pros.
Je rentre au bercail tous les soirs,
heureuse de la chaleur que va m'apporter
le personnel et la structure. Je me plie
au règlement qui est bien sûr nécessaire
je suis heureuse parmi vous et espère,
un jour pouvoir donner le change, être
utile, j'ai des ressources psychologiques
et je me sens apte à assumer.

merci Boulogne
Carole

le 26 décembre 2013.

Bonjour, Un mot afin de vous remercier de votre
accueil chaleureux, et de votre chaleur humaine instauré
au sein de la halte, très bon repas et soirée de réveillon réussit
gardant le souvenir d'une équipe compétente.

merci à vous tous.

Frank

Il est Ben^o que
des pilotes qui en
devant pour les autres
Revenez un grand
Merci pour leur
acte



Départ et financement billet pour la Corse
85/11/2013

NICE LE 14/03/2014

MERCI, THANKS FOR ALL
IT WAS AN IMPORTANT MOMENT
FOR ME, I HAD A VERY GOOD
AND MAY BE MORE UNIQUE THAN
RARE EXPERIENCE,

THANKS, WILL KEEP IN TOUCH
CAPTAIN AHMED HABIB
"KEEP FLYING"

BEST WISHES
ALSO FROM THE YOUNG
CAPTAIN RUD HABIB

ANNEXE 2

En partenariat avec Mme la Présidente des Anges de la Rue, Association caritative monégasque, nous proposons, un atelier « Récit de Vie ». Cet atelier va permettre aux usagers qui le désirent de nous rencontrer et de partager leur histoire.

L'objectif final serait de faire connaître, de « changer » la perception de notre société par rapport au SDS La présentation n'est pas définitive et serait même évolutive. Actuellement, nous envisageons un carnet de recueil de récits de vie.

I – Les moyens :

- Utilisation de la Halte de Nuit, un après-midi par semaine
- Des rendez-vous individuels pour qu'ils puissent nous « raconter leur vie »
- Un cahier et un stylo, car certains préfèrent s'exprimer à l'écrit
- Un dictaphone pour permettre à ceux qui le désirent d'enregistrer leur témoignage afin que nous puissions le retranscrire

II- Les besoins :

- La salle commune de la Halte de Nuit
- Petits cahiers ou carnets
- Stylos

III – La mise en place et les finalités:

La mise en place :

1 après midi par semaine, le mardi plus particulièrement, nous allons recevoir les usagers et les laisser s'exprimer.

Les finalités :

- travailler avec l'atelier photo
- construire un recueil
- pour l'usager un moyen d'être reconnu
- travailler sur l'image de soi (comment je suis perçu, comment je me perçois...)

Conclusion



Essayons d'ouvrir l'esprit de la société. Détourner le regard n'est pas la solution, alors que peut-être tourner des pages serait une des solutions....